

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenu le 6 février 2024 à 19h00 au bureau municipal situé au 1362 route 148, Campbell's Bay, QC.

Présents : La mairesse Larivière, les conseillers Denis Dubeau, Émile Morin, Rick Frost, John Stitt, Terry Racine et Mme Courtney Harris.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand
Le quorum est atteint et la mairesse Larivière préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2024-02-18 Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, avec ajouts, du 5 février 2024.
Adopté

Adoption du procès-verbal

2024-02-19 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2024.
Adopté

*Il n'y a pas de déclaration de conflit d'intérêts de la part des membres du conseil.

URBANISME

Inspecteur municipal

La directrice générale, en tant qu'inspectrice municipale intérimaire, a présenté un rapport au conseil concernant les permis, les questions d'urbanisme et les certificats.

ROUTES/ÉQUIPEMENT

Achat de cardites et de sabots pour les charrues.

2024-02-20 Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser l'achat de carbites pour les camions chasse-neige 2010 et 2017.
Cette dépense d'environ 3000\$ + taxes est autorisée à partir du poste budgétaire "entretien des véhicules" du budget prévisionnel 2024.
Adopté

Authentification des dépenses pour le camion de déneigement 2017

2024-02-21 Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'authentifier la dépense de 916,78 \$ pour la réparation de la régénération 2017. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " entretien des véhicules " du budget prévisionnel 2024.
Adopté

Contrat pour le contrôle des castors-2024

2024-02-22 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de service, pour le contrôle des castors pour l'année 2024, de Rick Brownlee au montant de 125\$/ castor. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "Contrôle des castors" du budget prévisionnel 2024.
Adopté

2024-02-23 **Règlement sur le taux de la taxe foncière 2024-252**
Déterminer le taux de la taxe foncière, le taux d'enlèvement des ordures ménagères et le taux d'intérêt sur les arriérés pour l'exercice 2024.

Considérant le contenu de l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné par Courtney Harris lors d'une séance du conseil tenue le 8 janvier 2024 à l'effet que le présent règlement serait présenté pour adoption ;

Attendu qu'un projet de règlement 2024-252 a été présenté par Courtney Harris lors d'une réunion spéciale du conseil le 8 janvier 2024 ;

Par conséquent, il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité par le conseil municipal de la municipalité de Litchfield d'adopter le présent règlement de projet comme suit :

SECTION 1 TAUX D'IMPOSITION GÉNÉRAL 2024

ARTICLES 1-1

Que le taux général de 0,65 \$ pour 100 \$ de valeur indiquée dans le rôle d'évaluation soit appliqué pour l'exercice financier 2024 sur tous les immeubles imposables situés dans la municipalité de Litchfield.

SECTION 2 TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRIÉRÉS 2024

ARTICLE 2-1

À partir du moment où les taxes sont arriérées, les soldes impayés produisent des intérêts au taux annuel de 5 %.

Déterminer le taux d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2024

SECTION 3 TAUX D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES 2024

ARTICLES 3-1

Le tarif pour l'enlèvement des ordures sera un tarif fixe de 120 \$ par unité, pour inclure toutes les résidences, les chalets, les camps et/ou tous les domiciles situés sur le territoire de la municipalité de Litchfield.

SECTION 4 PRISE D'EFFET

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

2024-02-24

Règlement 2024-253

MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2000-001

RÉMUNÉRATION DU CONSEIL

Concernant une modification pour amender le règlement numéro 2000-001 pour déterminer la rémunération des membres du conseil de la municipalité de Litchfield.

CONSIDÉRANT que, conformément à la loi sur la rémunération des fonctionnaires élus

(L.R.Q., chapitre T-11 001), la municipalité peut, par règlement, fixer la rémunération de ses membres ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de réviser les salaires des élus ;

ATTENDU QUE le conseiller Denis Dubeau a donné avis de motion à la session ordinaire du 8 janvier 2024 ;

ATTENDU QUE le conseiller Denis Dubeau a présenté le projet de règlement 2024-253 lors de la séance ordinaire du 8 janvier 2024 ;

C'EST POURQUOI

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'adopter le règlement 2024-253 et le conseil décrète et statue le présent règlement comme suit :

A SAVOIR :

ARTICLE 1 :

La rémunération annuelle d'un membre du conseil est fixée à 5746,26 \$.

La rémunération annuelle du promoteur est fixée à 7526,22 \$.

La rémunération annuelle du maire est fixée à 17238,78 \$.

ARTICLE 2 :

Le règlement 2024-253 entre en vigueur le 1er janvier 2024 ;

ARTICLE 3 :

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté

FINANCE

Paieement des comptes

2024-02-25

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant la présente séance.

Adopté

Factures mensuelles

Factures payées : 2737,31

Factures à payer : \$67241.57

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 69 978,88 \$ pour le mois de février 2024.

Signé : _____ Date: _____

Julie Bertrand, directrice générale

2024-02-26

CHIP Radio Pontiac 2024 renouvellement de l'adhésion annuelle

Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'approuver le renouvellement de l'adhésion au CHIP pour 2024. Cette dépense de 50\$ + taxe est autorisée à partir du poste budgétaire "dons" du budget prévisionnel 2024.

Adopté

SÉCURITÉ

2024 Telmatik Renouvellement annuel du système d'alerte des citoyens

2024-02-27 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'approuver le renouvellement annuel 2024 du système d'alerte citoyenne Telmatik. Ce montant est autorisé à partir du poste budgétaire " système de communication " du budget prévisionnel 2024.
Adopté

Achat d'un nouveau panneau de signalisation des risques d'incendie

2024-02-28 Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un nouveau panneau de signalisation des risques d'incendie. Cette dépense de 750 \$ + taxes est autorisée à partir des fonds de la subvention FRR-4.
Adopté

Inspection annuelle du système de ventilation du garage municipal

2024-02-29 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser l'inspection annuelle du système de ventilation du garage municipal. Cette dépense de 1000\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "entretien du garage" du budget prévisionnel 2024.
Adopté

*Un avis de motion et une présentation du projet de règlement 2024-254 modifiant la limite de vitesse sur une portion du chemin Hayes sont donnés par Émile Morin.

Les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement avant la réunion. Par conséquent, la lecture du règlement n'est pas nécessaire.

SITE DE TRANSFERT

2024 Contrat de recyclage

2024-02-30 Il est proposé par Rick Frost et résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer le renouvellement du contrat de recyclage pour 2024. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " recyclage " du budget prévisionnel 2024.
Adopté

Achat d'un "conteneur maritime" pour le site de transfert

2024-02-31 Il est proposé par John Stitt et résolu unanimement d'acheter un conteneur maritime de 40 pieds qui servira d'unité d'entreposage pour les frigorigènes recyclables. Cette dépense de 4500\$ + taxes est autorisée à partir du poste budgétaire "conteneur maritime" du budget prévisionnel 2024.
Adopté

*La mairesse Larivière lit la correspondance.

DIVERS

Changement de fournisseur d'accès à Internet

2024-02-32 Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité que la municipalité change fournisseur pour les services Internet. Le nouveau fournisseur serait Xplore.
Adopté

- 2024-02-33** **Projet FRR-4 Quais-Offre de service 10790156 Multikit**
Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'un nouveau système de quai du fournisseur 10790156 Multikit incluant la livraison et l'installation. Cette dépense de 70 506,00\$ + taxes est autorisée à partir des fonds du projet FRR-4
Adopté
- 2024-02-34** **Autorisation de petits travaux de réparation et d'entretien des bureaux**
Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'autoriser les travaux mineurs de réparation/entretien de bureau selon la soumission reçue de Rénovations Delta Inc. Cette dépense de 340\$+taxes est autorisée à partir du poste budgétaire "réparation/entretien de bureau" du budget prévisionnel 2024.
Adopté
- 2024-02-35** **Achats des Plaques d'anniversaire**
Il est proposé par Rick Frost et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 5 plaques d'anniversaire pour les contribuables atteignant un anniversaire marquant. Cette dépense de 55\$ chacune est autorisée à partir du poste budgétaire "dons" du budget prévisionnel 2024.
Adopté
- 2024-02-36** **Don à Art Pontiac**
Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement de faire un don au montant de 35\$ à l'Art Pontiac. Cette dépense de 35 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire "dons" du budget prévisionnel 2024.
Adopté
- 2024-02-37** **Don à l'ESSC pour des chandails pour des étudiants du programme Incendie.**
Don à l'ESSC pour l'achat des chandails pour le programme de formation incendie. Cette dépense de 200 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire "dons" du budget prévisionnel 2024.
Adopté
- 2024-02-38** **AJOURNEMENT**
Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 45.
Adopté

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale

